

Les délais (en jour ouvrés)

Chrono Classic		Destinations	Chrono Express	
D*	M**		D*	M**
		NAGOYA	3	4
		OSAKA	3	4
		TOKYO	3	4
		YOKOHAMA	3	4
		AUTRES DESTINATIONS	3 - 4	4 - 5

Devise : Yen japonais (JPY)

De Paris

Décalage horaire: +9 heures

Distance 9700 km

Zone tarifaire

7

Code pays

JP

Jours ouvrés : du lundi au vendredi inclus.

Jours fériés : 3 et 10 janvier - 11 et 23 février - 21 mars - 29 avril - 3, 4 et 5 mai - 18 juillet - 11 août - 19 et 23 septembre - 10 octobre - 3 et 23 novembre - 30 décembre

NB : pour le calcul de vos délais, les jours fériés ne sont pas ouvrés.

Les solutions Prêt-à-Expédier

En choisissant les Prêt-à-Expédier, tout est compris : l'emballage et la livraison express.

La préparation de l'expédition

- FACTURE :
- Marchandises destinées à la vente : facture commerciale en anglais en 3 exemplaires (valorisée par article, précisant la description détaillée des marchandises, l'origine, la monnaie, incoterm, les coordonnées complètes de l'expéditeur et du destinataire, N EORI de l'expéditeur).
- Marchandises non destinées à la vente : facture pro forma en anglais en 3 exemplaires (valorisée par article, précisant la description détaillée des marchandises, l'origine, la monnaie, incoterm, les coordonnées complètes de l'expéditeur et du destinataire, N EORI de l'expéditeur).
- Adresse en boîte postale : non acceptée.
- Le n° de téléphone du destinataire est obligatoire sur la lettre de transport.
- Format du code postal : 0000000 (0 = un chiffre)

CLASSIFICATION
voir code sur rabat

- 01 M
- 02 M
- 03 M
- 04 INT
- 05 M
- 06 INT
- 07 M
- 08 M
- 09 M
- 10 M
- 11 M
- 12 M
- 13 M
- 14 M
- 15 M
- 16 M
- 17 M
- 18 M
- 19 M
- 20 M
- 21 M
- 22 M
- 23 M
- 24 M
- 25 M
- 26 M
- 27 M
- 28 M
- 29 INT
- 30 D

I = Interdit

M = Marchandise

D = Document

Pour les renvois entre crochets, se reporter aux restrictions spécifiques à certaines catégories d'envois.

CLASSIFICATION
 voir code sur rabat

01	M
02	M
03	M
04	INT
05	M
06	INT
07	M
08	M
09	M
10	M
11	M
12	M
13	M
14	M
15	M
16	M
17	M
18	M
19	M
20	M
21	M
22	M
23	M
24	M
25	M
26	M
27	M
28	M
29	INT
30	D

I = Interdit

M = Marchandise

D = Document

Pour les renvois entre crochets, se reporter aux restrictions spécifiques à certaines catégories d'envois.

Les particularités douanières

Restrictions à destination (importation)

- **DOUANE :**
- Seuil de taxation pour le paiement des droits et taxes : 90 USD, quel que soit le type de destinataire (particulier ou professionnel) et la marchandise.
- Droits de douane payés par l'expéditeur (DDP) : possible uniquement pour les professionnels en compte.
- Dédouanement par transitaire : obligatoire pour les envois de vins.
- **DECLARATION D'ORIGINE :**
- Déclaration d'origine sur facture : le certificat EUR1 peut être remplacé par une déclaration d'origine sur facture si la valeur n'excède pas 6000 Euros.
- Texte de la déclaration sur facture : "L'exportateur des produits couverts par le présent document déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle nom du pays ". Suivi du nom et de la signature de la personne qui rédige la déclaration.
- Texte de la déclaration sur facture en anglais : "The exporter of the products covered by this document declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of " country name " preferential origin".
- **INFORMATIONS SPECIFIQUES :**
- **DENREES alimentaires non périssables :** Licence d'importation du ministère de la santé (import notification of food) obligatoire pour les colis à destination des professionnels et pour les colis de plus de 10kg à destination des particuliers.
- **CATALOGUES et brochures publicitaires :** à déclarer en tant que marchandise. Une facture est nécessaire pour le dédouanement.
- **VINS:** Description détaillée et précise des articles (nombre de bouteilles, contenance des bouteilles, appellation, couleur, avec ou sans bulle, millésime, degré d'alcool) ainsi que la valeur réelle de la marchandise par article.
- Les bouteilles valorisées à 1 euro seront bloquées par la douane à destination (inspections, enquêtes).
- Vins à destination d'un professionnel (BtoB) : une licence d'importation est nécessaire pour le dédouanement
- La laine de mouton de race 'Ovis aries' est très contrôlée. Informations obligatoires sur la facture : 1. indiquer le nom scientifique : Ovis aries isphahanica, Ovis aries laristanica, Ovis aries musimon, Ovis aries orientalis & Ovis aries aries (tout autre nom sera rejeté par les douanes). 2. Echantillon d'élevage artificiel.
- **Passeports :** articles contrôlés. Seuls les clients autorisés peuvent envoyer ce type de documents.
- **MARCHANDISES INTERDITES :** compléments alimentaires, plantes, plantes et fleurs (fraîches ou séchées), toute denrée alimentaire, même en conserve, vidéos, aérosols, alcool à 90°, alcool éthylique, amiante, antiquités et oeuvres d'art, appareils de jeu d'argent, armes à air comprimé, armes à feu et partie(s), armes à feu factice, armes de protection à choc électrique, articles contenant du gaz ou de l'air comprimé, articles de contrefaçon, articles importés en violation des droits d'auteur, articles obscènes, articles pornographiques, bijoux avec métaux précieux, bijoux avec pierres précieuses, billets d'avion, billets de banque, billets de loterie, carbo glace, cendres funéraires, chèques, chichas électroniques et pièces détachées, cigares, cigarettes, cigarettes électroniques et pièces détachées, combustibles, documents de valeur, drogues et substances psychotropes, échantillons de parfum, e-liquides pour cigarettes électroniques, espèces menacées et produits dérivés, explosifs, factures vierges, fausse monnaie, films et publications pornographiques, flèches, fourrures animales, ivoires d'éléphant, jetons pour jeux d'argent, jeux d'argent, jouets en forme de pistolet, lingots, mandats, marchandises / matières dangereuses, métaux précieux, munitions de tout type, narcotiques et stupéfiants, parfums (en aérien), parties d'animaux, pièces de monnaie, pierres précieuses, piles et batteries emballées seules, pistolets, produits chimiques dangereux, produits radioactifs, restes humains, spiritueux contenant plus de 24 % d'alcool, tabac à chiquer et produits dérivés du tabac, tabac à fumer, tabac à mâcher et substituts, tabac et produits à base de tabac, articles contenant du CBD, du THC ou des dérivés, bons au porteur vierges, couteaux de tout type (incluant machettes et hâches), denrées alimentaires périssables, marchandises soumises à CITES, cartes bancaires activées
- **MARCHANDISES CONTROLEES :** équipements militaires